

SCPI-8...

L'expert de la SCPI.

DÉCOUVRIR >

www.scpi-8.com

4 % du PIB

Les hôpitaux français bien dotés

Les hôpitaux français bien dotés

©Freepik



Mécomptes publics, François Ecalle

La base de données de l'OCDE sur la santé permet de comparer l'effort financier collectif réalisé en faveur des hôpitaux en France et en Europe en 2019, à la veille de la crise sanitaire.

Les comparaisons internationales des dépenses publiques, qu'il s'agisse de santé ou de tout autre service public, doivent tenir compte de la capacité de chaque pays à lever des impôts ou des cotisations sociales pour les financer. Les dépenses publiques hospitalières doivent donc être rapportées au PIB, qui est une mesure, certes approximative, de l'assiette sur

laquelle sont prélevés les impôts et cotisations sociales. Les dépenses retenues ici sont celles des hôpitaux publics et privés qui sont financées par des régimes publics et/ou obligatoires d'assurance.

“Les dépenses publiques hospitalières représentaient 4,0 % du PIB en France en 2019, ce qui nous situait au troisième rang en Europe, derrière la Suède et le Danemark (4,2 et 4,1 % du PIB)”

Elles représentaient 4,0 % du PIB en France en 2019, ce qui nous situait au troisième rang en Europe, derrière la Suède et le Danemark (4,2 et 4,1 % du PIB). L'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique étaient loin derrière (3,1 ou 3,2 % du PIB).

Proportion plus élevée de non soignants

Rapporter les effectifs hospitaliers à l'emploi total dans l'économie permet de déterminer si une fraction plus ou moins importante de la force de travail d'un pays est consacrée aux soins hospitaliers. L'emploi hospitalier représentait 4,9 % de l'emploi total en 2019 en France, ce qui nous situait au premier rang de l'Union européenne et nettement au-dessus des grands pays comparables (3,4 % en Allemagne).

La France se caractérise en outre, avec la Belgique, par une part plus élevée (34 %) de non-soignants dans les effectifs hospitaliers. Cette part est de 22 à 25 % en Allemagne, en Italie et en Espagne.

La France et l'Italie étaient les seuls grands pays européens où le salaire moyen des infirmières était inférieur au salaire moyen dans l'ensemble de l'économie en 2018 (de 10 % en France). Il était supérieur de plus de 10 % au salaire moyen en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique.

“L'emploi hospitalier représentait 4,9 % de l'emploi total en 2019 en France, ce qui nous situait au premier rang de l'Union européenne et nettement au-dessus des grands pays comparables (3,4 % en Allemagne)”

Au regard de ses ressources, la France faisait donc un effort collectif plus important que celui des autres pays européens pour financer ses hôpitaux en 2019, notamment un nombre élevé d'emplois hospitaliers et plus particulièrement d'agents techniques et administratifs, alors que les personnels soignants y semblaient moins bien payés. Cet effort financier lui permettait d'offrir un plus grand nombre de lits par habitant que dans les autres grands pays européens, à l'exception de l'Allemagne.

Si une revalorisation des salaires de certains agents hospitaliers est nécessaire, il reste possible et nécessaire de réaliser des économies dans les hôpitaux français au vu de ces comparaisons, qui doivent certes être complétées par des analyses plus fines.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)